

RCS : RODEZ Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00120 Numéro SIREN : 894 282 607 Nom ou dénomination : BOZOULS VIANDES

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2023 sous le numéro de dépôt 7972

BOZOULS VIANDES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 Allée Paul Causse, 12340 BOZOULS
894 282 607 RCS RODEZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 septembre 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 mars 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 53 487,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 487,70 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 137 764,43 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président


**2023 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise <u>SASU BOZOULS VIANDES</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>11 Allée Paul Causse 12340 BOZOULS</u>											
Numéro SIRET* <u>8 9 4 2 8 2 6 0 7 0 0 0 1 5</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>14</u>	
Exercice N clos le <u>31/03/2023</u>											
ACTIF											
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{	Fonds commercial*		010	251 800		012	251 800	
	incorporelles			Autres*		014			016		
	Immobilisations corporelles*				028	91 001		030	29 826		
	Immobilisations financières* (1)				040	176		042	176		
	Total I (5)				044	342 977		048	29 826		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050	3 401		052	3 401	
		Marchandises *				060	22 457		062	22 457	
	Avances et acomptes versés sur commandes				064			066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068	13 178		070	13 178		
			Autres* (3)		072	3 271		074	3 271		
	Valeurs mobilières de placement				080			082			
	Disponibilités				084	122 621		086	122 621		
	Charges constatées d'avance *				092			094			
	Total II				096	164 930		098	164 930		
	Total général (I + II)				110	507 907		112	29 826		
PASSIF											
Exercice N NET 1											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120			120	10 000		
	Écarts de réévaluation				124			124			
	Réserve légale				126			126	1 000		
	Réserves réglementées*				130			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)				131			132	84 276		
	Report à nouveau				134			134			
	Résultat de l'exercice				136			136	53 487		
	Subventions d'investissement				137			137			
	Provisions réglementées				140			140			
Total I				142			142	148 764			
Provisions pour risques et charges				154			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			156	213 312		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166			166	49 869		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169	48 466		172	66 133		
	Produits constatés d'avance				174			174			
	Total III				176			176	329 316		
Total général (I + II + III)				180			180	478 080			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	169 951		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	6 555		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184	1 800		

COMPTES ANNUELS

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU BOZOULS VIANDES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 478 081 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 488 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Celles-ci sont prises en charge par le groupe APGIS dans le cadre des cotisations versées à cet organisme.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Exercice	Augmentation	Diminution	Exercice
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	251 800			251 800
Immobilisations corporelles	84 645	6 556	200	91 001
Immobilisations financières	176			176
Total	336 621	6 556	200	342 977
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 526	18 375	75	29 827
Immobilisations financières				
Total	11 526	18 375	75	29 827
ACTIF NET				313 151

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 556		6 556
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 556		6 556
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		200		200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		200		200

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/03/2023

Éléments achetés	251 800
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	251 800
--------------	----------------

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 450 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 178	13 178	
Autres	3 272	3 272	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	16 450	16 450	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	224
Total	224

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 329 316 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Dû	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	213 189	43 238	169 951
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	124	124	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 870	49 870	
Dettes fiscales et sociales	14 182	14 182	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	51 951	51 951	
Produits constatés d'avance			
Total	329 316	159 365	169 951

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 42 773

(**) Dont envers les associés 48 466

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 48 466 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	491
INTERETS COURUS	124
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	6 676
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 780
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	260
Total	9 331

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	777 281		777 281
Produits des activités annexes			
TOTAL	777 281		777 281

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 275 euros